

Ville de CANY-BARVILLE
CONSEIL MUNICIPAL – Séance du lundi 6 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le six du mois de juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Eric TOULLIC, Maire de la ville de Cany-Barville.

Présents :

M. Eric TOULLIC, Maire
Mme Marie-Louise DOULET, M. Jérôme CAUMONT, Mme Annie LEFRANCOIS, Adjoints au maire
Mme Jessyca CHALLIS, Mme Barbara LANGE, Conseillères municipales déléguées,
Mme Constance LANGE-GIBOURDEL, M. Silvère DAVID, Mme Tiffany HAMON, Mme Sylvie EDDE,
M. Didier BRABANT, Mme Carole FORTIS JACQUOT, M. Jean-Jacques HAVY, M. Xavier BATUT,
Mme Emilie BELLENGER, M. Walfroy DELEAGE, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Thierry MALANDAIN pouvoir à Mme Jessyca CHALLIS
M. Jean-François LAMANT pouvoir à Mme Annie LEFRANCOIS
M. Patrick TRENDAL pouvoir à M. Silvère DAVID
M. Frédéric DIGNAN pouvoir à M. Jérôme CAUMONT
Mme Marie-José LELAUMIER pouvoir à M. Didier BRABANT

Absents excusés :

M. Gael NICOLLE, Mme Aude MEHEUX

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Sylvie EDDE est élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

Date de convocation : 29 juin 2026

ORDRE DU JOUR

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 15 juin 2026 : *Adopté à la majorité des suffrages exprimés*

Délibération n°20260706-01 : Commande publique – Réfection des toitures de la Place Robert Gabel :
Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre
Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260706-02 : Personnel communal – Recrutement d'agents contractuels remplaçants
Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260706-03 : Personnel communal – Camping municipal : Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent pour faire face à une vacance d'emploi
Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

► Communications

► Tour de table

AGENDA

- Prochain Conseil Municipal : Lundi 14 septembre 2026 à 18h30

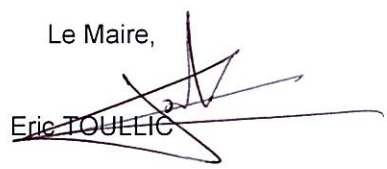
La séance est levée à 19h35

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente liste des délibérations est affichée sur le panneau extérieur de la mairie

Fait à Cany-Barville, le 7 juillet 2026



Le Maire,


Eric TOULLIC